

Luxembourg, le 4 décembre 2017



Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

« Les travaux de construction du Lycée E. Steichen à Clervaux avancent au rythme prévu si bien que cet établissement scolaire ouvrira ses portes à la rentrée scolaire suivante. Le gouvernement a également décidé de créer un internat à proximité de ce nouveau lycée. »

Dans ce contexte je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Monsieur le Ministre peut-il informer sur les travaux de planification concernant la création de l'internat à proprement parler ?*
- Le Gouvernement a-t-il déjà retenu le site d'implantation du nouvel internat ?*
- Dans l'affirmative, pour quand au plus tard l'internat pourrait-il ouvrir ses portes ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 05 décembre 2017

Objet : Question parlementaire n° 3500 du 04.12.2017 de Monsieur le Député André Bauler

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés